Troyes : prison ferme pour coup de couteau et vol de voiture

03/06/2010 à 20h18

Un Troyen avait mis sa voiture en vente sur internet. Le 16 septembre 2009, arrive l'acheteur potentiel, Seydou Diop Amadou, un Congolais de 47 ans, qui espérait pouvoir voler le véhicule sous la menace d'un couteau de cuisine. Le tribunal lui a infligé une peine de dix-huit mois. Il avait déjà été condamné à Meaux, en janvier pour des faits similaires.

Un rendez-vous avait été fixé pour un essai, avec le propriétaire du véhicule, sur un parking de Barberey. «***J'ai longtemps hésité à sortir le couteau.*** *J'ai d'abord tenté de subtiliser le véhicule sans violence* », confie le prévenu. L'essai effectué, Seydou Diop Amadou explique avoir demandé à voir la roue de secours avant de prendre précipitamment la place du conducteur.

Mais, Sylvain, 25 ans, entrevoyant le but de la manœuvre, a été aussi prompt à s'asseoir côté passager. L'autre, sous prétexte de vérifier l'adhérence des pneus, a alors pris le volant et la route de Montgueux. C'est là, qu'il a sorti son couteau.

«***C'était un acte de désespoir***», a plaidé la défense avant d'exposer l'enchaînement des difficultés professionnelles et des problèmes de santé du prévenu.

Libération-Champagne